



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 28 mars 2019

n° 070-19 C

Objet : *RD - Rapport 2018 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti » et mise à jour 2018 de l'agenda d'accessibilité programmée du Schéma directeur d'accessibilité (SD-ADAP) des services de transports en commun de Grand Chambéry*

- date de convocation le 22 mars 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-huit mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Belvedere, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Philippe Bard à Aloïs Chassot - de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Christine Dioux à Christian Papegay - de Jean-Pierre Fressoz à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Anne Manipoud à Driss Bourida - de Dominique Mornand à Isabelle Rousseau - de Benoît Perrotton à Jean-Maurice Venturini - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffinat à Sylvie Koska - de Alexandra Turnar à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillemermet à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 8

François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 28 mars 2019

délibération n° 070-19 C

objet **RD - Rapport 2018 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti » et mise à jour 2018 de l'agenda d'accessibilité programmée du Schéma directeur d'accessibilité (SD-ADAP) des services de transports en commun de Grand Chambéry**

Christiane Boisselon, conseillère déléguée chargée des publics en grande difficulté et de la Commission d'accessibilité aux personnes handicapées, en lien avec Josiane Beaud, vice-présidente chargée des transports, des déplacements et du schéma de déplacements, rappelle que pour travailler sur la problématique de l'accessibilité, la Communauté d'agglomération s'est dotée d'instances de concertation :

- une Commission intercommunale pour l'accessibilité, composée de 3 collèges (élus, associations et techniciens) qui s'est réunie une fois en 2018,
- des groupes techniques (voiries, équipements sportifs, transports) pour travailler en amont avec les associations sur les projets d'aménagement envisagés. En 2018, dans le cadre de l'aménagement du parvis de la gare deux ateliers ont été organisés.

Par ailleurs, les services de Grand Chambéry sont intervenus dans le cadre d'un module de formation avec le GRETA, auprès d'accompagnants éducatifs et sociaux de structures accueillant des personnes en situation de handicap.

Le travail concerté de la Direction de l'urbanisme et du développement local, chef de file en matière d'accessibilité et des directions opérationnelles (bâtiments communautaires, développement touristique et grands équipements d'agglomération, transports et déplacements urbains, infrastructures et voiries d'agglomération) a vu aboutir de nombreuses réalisations sur l'année 2018.

Cadre bâti

- 4 ERP rendus accessibles en 2018 sur les 6 inscrits (dont 1 qui n'est plus concerné, le stade nautique). 1 ERP est en attente pour cause de travaux en cours par la copropriété (locaux de Mérande).

Voirie

- 18 aménagements réalisés sur 6 communes de l'agglomération.
- 11 études menées sur 9 communes.

Transport

- 281 quais bus accessibles (soit 62 %) sur les 453 classés prioritaires.
- 109 bus du parc accessibles (soit 100 %).
- des heures de formation spécifiques réalisées auprès des conducteurs du Stac et des agents d'accueil pour un montant de 13 126 €.
- Une information aux usagers jugée accessible par les associations représentant les personnes à mobilité réduite.
- Pour le service de transport spécialisé Citalis, 7 réunions de la commission d'attribution ont eu lieu. 24 406 trajets ont été réalisés par 816 clients (dont 60 % ont plus de 80 ans), soit une augmentation respective de 10 et 6 %.

En matière de transport, les actions à engager par Grand Chambéry pour la période 2019-2027 sont les suivantes :

- la mise aux normes d'accessibilité de 172 quais bus sur les 453 prioritaires, à hauteur de 300 000 €HT par an environ,
- l'étude d'un service de substitution dans le cadre du contrat de délégation de service public,
- les adaptations mineures du matériel roulant si elles sont jugées nécessaires et réalisables, au fur et à mesure du renouvellement du parc déjà accessible,
- la formation du personnel en contact avec les usagers dans le cadre du plan de formation 2019 du Stac, pour un montant 7 650 € HT et un volume de 40 heures,

- les adaptations mineures concernant l'information mise à disposition des voyageurs, lorsque cela se justifiera.

Ces réalisations font l'objet d'un rapport sur l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports à transmettre annuellement au Préfet.

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 010-15 C du Conseil communautaire du 19 février 2015 portant approbation du report de mise en accessibilité du réseau Stac et la réalisation du nouveau SDA-ADAP,

Vu la délibération n°083-15 C du Conseil communautaire du 2 juillet 2015 relatif à la prorogation du dépôt du SDA-ADAP,

Vu la délibération n°123-16 C du Conseil communautaire du 13 juillet 2016 portant approbation du Schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée et sa mise en oeuvre à compter du 26 septembre 2016,

Vu l'avis de la Commission intercommunale pour l'accessibilité du 4 mars 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport 2018 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports et de la mise à jour 2018 de l'agenda d'accessibilité programmée du Schéma directeur d'accessibilité (SD-ADAP) des services de transports en commun de Grand Chambéry.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 070-19 C

Objet de l'acte : RD - Rapport 2018 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti » et mise à jour 2018 de l'agenda d'accessibilité programmée du Schéma directeur d'accessibilité (SD-ADAP) des services de transports en commun de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 5 - Politique de la ville-habitat-logement

Date de l'acte : 28 mars 2019

Annexe(s) : Annexe rapport accessibilite, Bilan SD -ADAP

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190328-lmc1H21972H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21972H1

Date de transmission en Préfecture : 08 avril 2019

Date de réception en Préfecture : 08 avril 2019